



**RÉSULTAT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 12 NOVEMBRE 2019 AU 10 DÉCEMBRE 2019
PORTANT SUR LES MODALITES D'ÉQUILIBRAGE POUR LE MARCHÉ INTÉGRÉ DE GAZ NATUREL BELUX**

LUXEMBOURG, LE 12 DÉCEMBRE 2019

SECTEUR GAZ NATUREL

Ce document présente le résultat de la consultation portant sur des propositions de modifications aux règles d'équilibrage pour le marché intégré de gaz naturel BeLux telles qu'arrêtées par le règlement E15/39/ILR du 28 août 2015 et au contrat d'équilibrage correspondant, conformément à l'article 39, paragraphe (4) et à l'article 55 de la loi modifiée du 1^{er} août 2007 relative à l'organisation du marché du gaz naturel.

Aucun commentaire n'a été reçu par l'Institut Luxembourgeois de Régulation.